

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE NOËL

Domicilié et/ou scolarisé : MONTMOROT EXTERIEUR (cochez la case)

Nom et Prénom de l'enfant : Age :

Nom et Prénom de l'enfant : Age :

Nom et Prénom de l'enfant : Age :

Responsable légal de l'enfant :

Tel :

Repas sans viande - repas sans porc - Sieste : oui non

VACANCES DE NOËL 2022

Dates	Matin	Repas	Après-Midi	Journée
Lundi 19 décembre				
Mardi 20 décembre	Inscription à la journée			
Mercredi 21 décembre				
Jeudi 22 décembre				
Vendredi 23 décembre				

**CROCKYLOU sera fermé du
lundi 26 décembre au lundi
03 janvier 2023 inclus.**

VACANCES DE NOËL du 19 AU 23 DECEMBRE 2022



Retour des inscriptions (places limitées)

- Du 28 novembre au 14 décembre 2022 pour les enfants scolarisés ou domiciliés à Montmorot.
- Du 05 décembre au 14 décembre 2022 pour les enfants scolarisés ou domiciliés à l'extérieur de Montmorot.

Accueil de Loisirs CROCKYLOU



Tél : 03.84.86.21.12

Email: alsh.crockylou@leolagrange.org

Site internet: www.leolagrange-accueil-loisirs-crockylou.org

Vous pouvez aussi vous procurer les informations auprès de l'accueil de loisirs.

Les temps forts

MARDI 20 DECEMBRE 2022

RENCONTRE INTERCENTRE ET SPECTACLE DE NOËL



Ne pas jeter sur la voie publique

TARIF 2022

La facture sera effectuée à la présente séquence à savoir
(Une demi-journée=4h, une journée sans repas = 7h,
une journée avec repas = 5 h et une journée= 8h) sur la formule:

Tarif = $\frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12} \times \text{temps de séquence} \times \text{Taux d'effort}$
100

Familles domiciliées à Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0631 %	0,0570 %	0,0507 %
Familles domiciliées à l'extérieur de Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0767 %	0,0693 %	0,0631 %

Conditions d'inscription

L'inscription de votre enfant sera validée à condition que nous ayons en notre possession l'ensemble des documents : fiche d'inscription, fiche sanitaire, avis d'imposition 2022. Vous recevrez la facture une fois la période terminée.

A noter qu'aucune modification ne sera prise en compte au-delà de la date limite de clôture des inscriptions. Toutefois, nous pourrions prendre en compte les annulations en cas de maladie avec un certificat médical comme justificatif.

Le programme d'activités sera affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs. Celui-ci peut évoluer en fonction des conditions météorologiques, des envies des enfants et des effectifs de fréquentation de l'accueil de loisirs.

Une Journée A l'accueil de Loisirs



7h30 à 09h00 : Accueil échelonné du matin et temps calme

09h00 à 12h00 : Activités par groupe

11h30 à 12h30 : Départ des enfants inscrits à la ½ journée

12h00 à 13h00 : Repas (fourni par l'accueil de loisirs)

13h00 à 14h00 : Temps calme et sieste (3-5 ans)

14h00 à 16h15 : Activités

16h15 à 17h00 : Goûter (fourni par l'accueil de loisirs)

17h00 à 18h30 : Départ échelonné

